



Chambre de métiers et de l'artisanat de
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans les coulisses d'une régionalisation réussie

DOSSIER DE PRESSE



Juillet 2015

Les coulisses de la régionalisation de la Chambre de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur Assemblée générale constitutive de la CMAR PACA le 1^{er} juillet 2015

Marseille, le 1^{er} juillet 2015 - Depuis 2012, les cinq Chambres départementales des Alpes de Haute-Provence, des Hautes Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse ont entamé un processus de régionalisation matérialisé aujourd'hui avec la création de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA). A sa tête, André Bendano, Président de la Délégation des Bouches-du-Rhône, vient d'être élu Président régional d'un réseau renforcé.

L'aboutissement de trois années de travail

En juin 2012, les élus de cinq Chambres départementales ont voté la création à l'horizon 2015 d'une Chambre de métiers de Région, avec un champ d'actions accru. Convaincues qu'ensemble elles seraient plus fortes et plus performantes pour les artisans, les CMA des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse se sont ainsi engagées dans une dynamique collective afin d'affecter davantage de moyens au service des artisans du territoire.

Durant trois ans, les cinq chambres départementales ont travaillé de concert sous l'égide de la Chambre régionale pour élaborer et mettre en œuvre des politiques régionales en matière de développement économique et de formation initiale et continue, tout en commençant à mutualiser les fonctions support. Cette évolution se veut cohérente avec les évolutions récentes des collectivités territoriales. Aujourd'hui, c'est en effet à l'échelle régionale que se conduisent les grands chantiers du ressort des chambres consulaires, qu'il s'agisse du programme de développement économique, du plan pluriannuel d'investissement ou du plan de qualité apprentissage.

Une régionalisation choisie

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique, la loi oblige les CMA à mutualiser leurs services support mais laisse libre choix quant à une régionalisation plus avancée. C'est cette deuxième option que les CMA de la région PACA ont choisi. « Avec cette régionalisation, nous nous donnons toutes les chances d'être forts, ensemble, en lien avec les réformes des collectivités territoriales et dans l'intérêt des entreprises artisanales. En cette période difficile, la régionalisation nous a permis d'améliorer notre offre de services, dans l'intérêt de nos ressortissants, avec des propositions sur-mesure et plus proches de leurs besoins », commente André Bendano, Président de la nouvelle Chambre de Région PACA et de sa délégation Bouches-du-Rhône.

Chiffre clés

Aujourd'hui, la CMAR PACA, c'est :

- 11 agences pour les entreprises,
- plus de 800 collaborateurs,
- 6 000 apprentis répartis sur 8 campus,
- 16 antennes de formation continue,
- un budget de 60 millions d'euros

La régionalisation pour renforcer la proximité et les services aux artisans

Depuis trois ans, étape par étape et en concertation permanente avec l'ensemble des élus et collaborateurs des cinq Chambres départementales, la CMAR PACA a mis en place une nouvelle approche client, avec notamment :

- une mutualisation des services support : les économies d'échelle permettent de concentrer les investissements et les ressources sur le cœur de métier des CMA, à savoir les services aux entreprises.
- une offre plus pertinente, conçue pour répondre aux besoins des entreprises : nouveaux services, proximité accrue avec les artisans grâce à un fin maillage du territoire et à une présence des conseillers sur le terrain, etc.

L'URMA, fer de lance d'une stratégie régionale pour l'apprentissage

Avec les services, la mise en place d'une stratégie régionale pour l'apprentissage est le deuxième pilier de la CMAR PACA. Cette stratégie s'est concrétisée dès 2012 avec la création de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur (URMA PACA). Cette « université hors murs » permet de proposer une offre de formation aux métiers plus performante et innovante, avec la force d'un réseau et d'un interlocuteur unique, et un parcours d'apprentissage au sein de huit Centres de Formation d'Apprentis du réseau, transformés en Campus et amenés à devenir de véritables pôles de références dans leurs filières respectives.

CONTACT CMAR PACA

Directrice de la communication

Marge Vandendries

Tél. : 04 91 32 24 76 / 06 71 84 48 39 - m.vandendries@crma-paca.fr

Chargé des relations presse

Michaël Videment

Tél. : 04 90 80 65 43 / 06 61 43 28 12 - m.videment@crma-paca.fr

CONTACT PRESSE



Spark Relations

Aurore SUN - 06 19 80 42 67 - a.sun@sparkrelations.com

Isaline OLLIVIER - 06 82 96 34 52 - i.ollivier@sparkrelations.com



Sommaire

Communiqué de presse	2
 Genèse du projet	5
Pourquoi cette régionalisation ?	5
La CMAR PACA, aboutissement de trois ans de préparation	6
Une politique en 4 axes	8
 Régionalisation : déjà des résultats concrets !	10
Services aux entreprises	10
Mieux défendre le modèle artisanal	11
Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur	12
 Sur le terrain, ils en pensent quoi ?	14
Des opérations régionales déjà probantes	14
Trois questions à André Bendano, Président de la Chambre de Région PACA et de sa Délégation Bouches-du-Rhône	15
Témoignages des Présidents des quatre autres Délégations	16
 La CMAR PACA	17
Missions	17
Gouvernance	18
Organisation	19
 Les artisans en PACA : première entreprise de PACA	20
 Informations pratiques	25



Genèse du projet

Pourquoi cette régionalisation ?

* Un contexte national

La régionalisation des Chambres de métiers et d'artisanat (CMA) s'inscrit dans le cadre global de la révision générale des politiques publiques (RGPP) instaurée en 2007 et devenue en 2012 la modernisation de l'action publique (MAP). Cette remise à plat de l'administration publique a pour objectif de rationaliser et d'améliorer son fonctionnement et le service rendu.

Dans les faits, la loi n°2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services prévoit notamment que les CMA d'une même région puissent décider, en cas de majorité, de se regrouper en une Chambre de métiers et de l'artisanat de région (CMAR). Les CMA n'ayant pas choisi de se regrouper deviennent alors des CMA rattachées à la CMAR. La régionalisation peut donc être partielle - seule la mutualisation des services support étant obligatoire - à complète.

Cette régionalisation se met en place petit à petit en France, l'objectif étant qu'elle soit finalisée à l'issue des élections consulaires 2015, entre-temps reportées à 2016. Après les régions Nord-Pas-de-Calais et Bourgogne dès 2010, puis Basse-Normandie et Aquitaine et enfin Pays de Loire et Franche-Comté au 1^{er} janvier 2015, c'est au tour de la Région PACA de passer en CMAR au 1^{er} juillet 2015. Et avec la nouvelle carte des régions, la CMAR PACA pourrait bien devenir la seule Chambre de Région au 1^{er} janvier 2016.

* CMAR PACA : une régionalisation choisie par des élus au service des artisans

L'aboutissement de la régionalisation des CMA en PACA est le fruit de trois ans de travail et de concertation des élus du réseau consulaire. C'est en effet en juin 2012 que les élus de cinq Chambres départementales prennent la décision collégiale de s'engager vers une régionalisation choisie, maîtrisée et non subie, à cinq territoires (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse) à l'horizon 2015. Par ce geste, les élus réaffirment leur volonté supérieure d'être au service des entreprises artisanales du territoire et dans un esprit de cohésion et de solidarité.

La Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes-Maritimes, quant à elle, a choisi de ne pas s'engager dans ce processus et devient, à ce jour une Chambre dite « rattachée » et pour laquelle seuls certains services support ont été mutualisés de part des obligations légales.

CMAR/CRMA, quelles différences ?

La loi fait un distinguo entre les Chambres régionales de métiers et de l'artisanat et les Chambres de Région.

Principale différence : la nouvelle Chambre de Région est désormais un unique établissement public, fédérant les cinq Chambres départementales qui la composent et doté de missions renforcées.



De gauche à droite : Jean-Pierre Gaulard, Président de la CMA des Hautes-Alpes, Jacques Montano, Président de la CMA du Var, André Bendano, Président de la CMA des Bouches-du-Rhône et de la Chambre régionale PACA, Thierry Aubert, Président de la CMA de Vaucluse, et Simon Caparros, Président de la CMA des Alpes de Haute-Provence, en juin 2012.

* Une stratégie globale pour des actions locales

Fortes de cette dynamique collective, les CMA impliquées ont inventé leur propre modèle de régionalisation en lui donnant du sens. La volonté est en effet non pas de créer un regroupement de façade mais d'aller au-delà de la contrainte légale pour en faire une opportunité permettant de mettre en œuvre des politiques régionales, drainer plus de financements... et, *in fine*, même si cela peut sembler paradoxal, renforcer la proximité avec les entreprises artisanales. Bref, une régionalisation sur-mesure laissant toute leur place aux territoires.

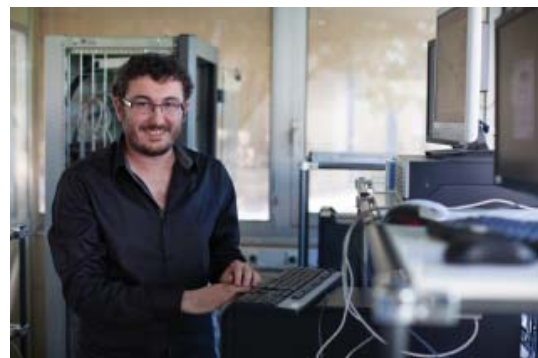
La CMAR PACA, aboutissement de trois ans de préparation

* Une mutualisation exemplaire des services support

Améliorer les performances des services support en les mutualisant permet aux CMA de se concentrer sur leur cœur de métier. Cette évolution a débuté dès 2012 par les services informatique et paye, puis communication et comptabilité.

Quelques exemples de réalisations concrètes :

- Un plan d'investissement ambitieux sur le plan informatique avec le renforcement des réseaux, 75 conseillers équipés en mobilité et le déploiement de la visio-conférence ;
- Le déploiement d'un outil moderne de comptabilité (LINEAL) pour se mettre en conformité et fluidifier les processus ;
- Le regroupement de commandes et marchés, qui permet de dégager des économies.



La Chambre de métiers et de l'artisanat de Région PACA est, à ce jour, la Chambre de France la plus avancée en termes de mutualisation des fonctions support. A terme, cette optimisation génèrera des économies, qui pourront être réinvesties au profit de la raison d'être des CMA : le service aux entreprises artisanales.

* Le respect des équipes et de l'emploi

La démarche de régionalisation s'est engagée dès 2012 auprès des quelques 800 collaborateurs pour permettre une évolution naturelle, sans changement brusque. Garantie leur a été donnée que leurs métiers et leurs missions demeureraient, avec une évolution des méthodes et une valorisation de leurs compétences. Dès le départ surtout, un engagement a été pris envers eux : il n'y aurait pas de licenciements ni de mutations forcées liés à ce processus.



Plus encore, cette régionalisation s'est déroulée dans une logique de co-construction. Les collaborateurs ont ainsi participé, à travers des « communautés de métiers » (formation, apprentissage, économie, achats...), à l'élaboration de la stratégie de la CMAR. Autant d'occasions d'échanger et de mutualiser les bonnes pratiques.

A l'occasion de la régionalisation, un programme de communication interne a été conçu afin que tous les collaborateurs partagent le même niveau d'information, pour une collaboration toujours aussi efficace malgré un territoire élargi. Une lettre d'information dédiée, **InfoFUSION**, a ainsi été lancée ; elle permet notamment de diffuser à tous les réponses aux questions remontées lors des différentes réunions.



Récemment, un groupe de travail a été constitué avec les représentants du personnel, afin de travailler notamment sur le règlement intérieur, les accords locaux ou encore les avantages sociaux. Il est composé de 20 membres.

* La régionalisation, fruit d'un processus participatif



En parallèle, les élus se sont eux aussi rassemblés dans des groupes thématiques pour prévoir l'accompagnement nécessaire demain aux entreprises et se sont longuement penchés sur la nécessaire évolution de la formation initiale dans les CFA du réseau, avec notamment les Assises de l'apprentissage organisées au printemps 2014.

La réussite du projet de régionalisation tient notamment à cette prise en main de leur destin par l'ensemble des 800 collaborateurs et 84 élus.

Une politique en 4 axes

La réflexion politique et technique menée par les CMA de la région PACA a permis de poser des constats partagés et de définir les orientations stratégiques de la politique régionale. Les quatre mots d'ordre retenus sont : proximité, impact, lisibilité et prospective.

* Proximité

A travers un maillage du territoire réaffirmé et une présence accrue des conseillers sur le terrain, la CMAR PACA s'engage à renforcer encore la proximité physique et culturelle avec les entreprises artisanales. Quelques exemples :

- actions terrain : en mettant les conseillers sur les routes, près de 7 000 DEAR (Diagnostic des Entreprises Artisanales Régionales) réalisés en trois ans. Réalisé sur place par un conseiller CMA, le DEAR est un conseil personnalisé, individuel et gratuit visant à optimiser le pilotage de l'entreprise
- mise à disposition de compétences nouvelles avec le plus grand plan de formation régional jamais mis en place au plan national dans le réseau des CMA. Ainsi, 200 conseillers ont été formés en deux ans (DEAR et accueil global), soit un investissement de 900 jours/agents dans les compétences des collaborateurs
- rénovation de l'agence de Digne-les-Bains
- nouvelle agence à Salon-de-Provence

* Impact

La régionalisation est aussi l'occasion d'effectuer un saut quantitatif dans le nombre d'entreprises accompagnées. Cet impact, quantitatif mais aussi qualitatif, donnera une impulsion à l'ensemble du tissu artisanal.

Par ailleurs, l'évaluation continue de l'efficacité des dispositifs sur les entreprises permettra d'en mesurer l'impact réel.

Sur la période 2012-2015, plusieurs programmes régionaux d'investissement ont été mobilisés, permettant notamment la rénovation et la modernisation de plusieurs CFA (Centre de Formation d'Apprentis) ou d'agences pour les entreprises.

* Lisibilité

La régionalisation permettra aux CMA départementales de proposer une offre globale de services coordonnée, accessible, performante, transversale et flexible, avec des supports (catalogues produits, catalogues formation, outils de communication, accueil...) harmonisés.

Vis-à-vis des différents partenaires institutionnels des CMA, la CMAR aura plus de poids et offrira une meilleure représentativité aux intérêts de l'artisanat. C'est en effet à l'échelle régionale que les grands chantiers politiques et économiques sont conduits aujourd'hui. Une collaboration plus poussée avec la Région PACA est d'ailleurs déjà amorcée, que ce soit au niveau de l'apprentissage ou des programmes économiques (opérations collectives, DEAR, accès aux programmes européens, exploration de nouveaux domaines de compétences comme l'export, le développement durable, etc.).

Enfin, la régionalisation est l'occasion d'ancrer deux marques fortes : celle de la Chambre de métiers et de l'artisanat, CMAR PACA, et celle de l'Université régionale des métiers et de l'artisanat, URMA PACA.



* Prospective

Grâce à sa connaissance fine et en temps réel des besoins actuels et futurs des artisans de la région, la CMAR PACA se positionne dans une anticipation permanente afin de placer dès aujourd'hui les entreprises dans le monde, les marchés et les techniques de demain.

Le travail déjà entamé sur l'offre globale de services permet de réaffirmer la pertinence de la CMAR PACA dans l'accompagnement des entreprises artisanales.

Dans un deuxième temps, la région sera dotée d'un seul registre des métiers. Les artisans pourront ainsi effectuer leurs formalités dans tous les points d'accueil du territoire.

Régionalisation : déjà des résultats concrets !

Dans le cadre de la régionalisation, de nombreux projets ont déjà été réalisés au-delà des services support, notamment au niveau des deux piliers de la CMAR : d'une part son offre de services aux entreprises, d'autre part l'apprentissage au sein de l'Université régionale des métiers et de l'artisanat.

Services aux entreprises

Fruit d'une réflexion globale prospective sur les besoins des artisans de la région PACA, toujours dans le respect des spécificités locales, l'offre globale de la CMAR se veut plus pertinente. Les services sont ainsi proposés sur-mesure, au plus proche des besoins des entreprises.

*** Un nouveau service : le DEAR**

En trois ans, le DEAR (Diagnostic des Entreprises Artisanales Régionales), nouveau service construit et développé avec l'aide du Conseil régional par le réseau des CMA de PACA, a fait ses preuves en termes de proximité et d'impact :

- proximité car ce diagnostic est le fruit de la visite d'un conseiller CMA dans les locaux de l'entreprise, qui consacre une demi-journée au chef d'entreprise pour identifier ses points forts, ses axes d'amélioration, et établir un plan d'actions individualisé ;
- impact : alors qu'environ 200 entreprises seulement recevaient la visite d'un conseiller chaque année dans le cadre d'actions régionales, ce sont quelques 7 000 DEAR qui ont été réalisés chez les artisans depuis 2012.

Les DEAR sont réalisés par 70 conseillers CMA, dont une équipe pilote de 10 personnes. Tous ont été formés à ce diagnostic à travers le plus grand plan de formation régional jamais mis en place dans le réseau.

*** Une culture commune au service des clients artisans**

L'harmonisation de la segmentation de l'offre de services s'est matérialisée par l'édition de cinq GPS (Guides des Prestations et Services) présentant les 570 prestations et services de la CMAR, parmi lesquelles certaines sont communes à toute la région et d'autres spécifiques aux territoires. Des gammes thématiques d'intervention ont également été créées. Cet outil interne offre une visibilité élargie de l'offre, permettant à chaque collaborateur de mieux orienter les entreprises vers la bonne prestation.

Dans le même esprit, les cinq catalogues de formation continue ont également été harmonisés.



*** Un accueil global**

Pour un accueil de qualité commun à toutes les CMA du réseau, un plan de formation à l'accueil global a été mis en place, avec une charte d'accueil sur laquelle se sont engagés les participants.



* Nos clients d'abord

Tous ces outils communs ont pour objectif d'optimiser les performances dans les services rendus aux entreprises. La CMAR revendique cependant son attachement aux territoires, aux spécificités et aux expérimentations locales.

Ainsi, l'opération « Rénover + » se décline différemment dans le Var et dans les Alpes de Haute-Provence, car les problématiques de rénovation énergétique tout comme les partenaires locaux ne sont pas les mêmes. Des manifestations locales comme Saveurs des Alpes du Sud (départements haut-alpins), Artisans de Provence (Bouches-du-Rhône), Reg'Art (Vaucluse), la Route des Arts & Gourmandises (Bouches-du-Rhône et Vaucluse) ... continuent d'exister.

Mieux défendre le modèle artisanal

• Des campagnes de communication régionales percutantes

Plusieurs campagnes ont déjà été conçues puis déployées à l'échelle régionale :

- La campagne de collecte de la taxe d'apprentissage : créée sur les bases d'un benchmarking des campagnes départementales, celle-ci a été déployée dans toute la région, avec un visuel et une accroche (« Vous ne direz plus "Taxe d'Apprentissage" mais "Placement d'avenir" ») communs. Résultat : une nette hausse de la collecte
- La défense de l'économie de proximité relève des objectifs prioritaires de la nouvelle structure qui, en parlant d'une seule voix, verra sa prise en compte renforcée dans les débats économiques. Elle a donné naissance à un slogan : « Consommez local, consommez artisanal ». Grâce à la mutualisation des coûts, une campagne d'une envergure inédite a pu être menée pour inviter les consommateurs à privilégier l'économie de proximité et les entreprises artisanales

**Vous ne direz plus
"Taxe d'Apprentissage"
mais "Placement d'avenir"**



**EN VERSANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AUX
Centres de Formation d'Apprentis > CFA
via votre Chambre de métiers, vous offrez un tremplin
vers l'emploi aux jeunes de votre territoire**

 Alpes de Haute-Provence Service Taxe d'Apprentissage 04 92 32 50 57 taxeapprentissage@cmahp.fr	 Hautes-Alpes Service Taxe d'Apprentissage 04 92 51 03 09 taxeapprentissage@cmahp.fr
 Alpes-Maritimes Service Taxe d'Apprentissage 04 93 12 12 41 taxeapprentissage@cmam.fr	 Alpes-Côte d'Azur Service Taxe d'Apprentissage 04 91 30 24 02 taxeapprentissage@cmacp.fr
 Var Service Taxe d'Apprentissage 04 94 91 30 24 taxeapprentissage@cmav.fr	 Vaucluse Service Taxe d'Apprentissage 04 92 80 03 41 taxeapprentissage@cmavaucluse.fr



Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur



• L'URMA, accélérateur de talents

Dans un contexte de raréfaction des financements régionaux et de diminution des embauches dans les entreprises - et donc des effectifs d'apprentis, les CMA ont entamé une réflexion pour améliorer la performance de leurs CFA et innover ensemble afin de mieux répondre aux besoins des entreprises comme des apprenants. Née de cette volonté en 2012, l'URMA (Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat) est une « université hors murs » qui regroupe les CFA des CMA du réseau. Cette structuration régionale a permis :

- de mutualiser l'offre de formation initiale et technique : en lieu et place d'une offre de formation jusqu'alors simplement juxtaposée, l'URMA a introduit la notion de filières et de pôles de référence par filière, les « campus », répartis sur les territoires. Ainsi, le campus d'Avignon devient pôle de référence pour les métiers de l'alimentaire, celui de La Seyne-sur-mer pour la coiffure, etc.
- de garantir la proximité et l'accès à la formation sur tout le territoire.
- de viser l'excellence des filières : les pôles de référence sont moteurs pour que l'offre de formation continue à évoluer et à s'adapter aux nouveaux besoins et données des métiers de l'artisanat.

Enfin, l'URMA est une marque forte, une vitrine au potentiel attractif auprès des jeunes et des chefs d'entreprise. Depuis novembre 2014, elle dispose d'un site internet dédié, **www.urma-paca.fr**, et développe sa présence sur les réseaux sociaux, Facebook et Twitter.



Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat
Provence-Alpes-Côte d'Azur

CREATEUR DE TALENT
urma-paca.fr

L'URMA
ME FORMER
CHOISIR MON MÉTIER
CONSTRUIRE MON PROJET
ESPACE ENTREPRISES
NOS CFA

Rechercher

L'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat

JE SUIS

- collégien
- lycéen
- étudiant
- artisan, conjoint d'artisan
- salarité d'une entreprise
- créateur/repreneur
- demandeur d'emploi

TROUVER UNE FORMATION

PRÈS DE CHEZ MOI

NOS CFA

Nos campus et nos formations avec le soutien du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Choisir un CFA

ACTUALITÉS

Visite du Site Mémoire du Camp des Milles
A la découverte d'un haut lieu de l'histoire

Cérémonie meilleur apprenti de France
3 apprentis plombiers récompensés

CHOISIR SON MÉTIER

Découvrez tous les métiers auxquels vous former dans les CFA URMA-PACA

Choisir son métier

OBTENIR UN DIPLÔME ET ACQUÉRIR DE L'EXPÉRIENCE

Aragona
Première BP Menuiserie
JORIS ARAGONA, PREMIERE BP MENUISERIE Bonjour Joris, peux-tu te...

✱ **En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un apprenti sur cinq formé par l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA PACA)**

L'URMA est l'un des chantiers prioritaires de la CMAR. Et pour cause, cette université accueille chaque année près de 6 000 apprentis. A elle seule, l'URMA forme donc 20 % des apprentis en région PACA.

L'URMA fédère huit Campus et cinq Centres d'aide à la décision (CAD). Les apprenants y sont encadrés par 350 formateurs et conseillers en formation.

✱ **L'URMA, huit campus répartis dans la Région, formant à une soixantaine de métiers**

Avec huit implantations de Gap à Toulon et de Digne à Avignon, l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat propose des formations de niveau V sur tout le territoire. Des Pôles de référence se créent à l'échelle du territoire, pour offrir la possibilité aux jeunes d'atteindre des niveaux supérieurs de qualification.

	Métiers
Campus d'Avignon <i>CFA régional des métiers et de l'artisanat d'Avignon</i>	Boucherie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, électricité, électronique, ébénisterie, maintenance et réparation (motocycle, industrielle, et matériels agricoles - parcs et jardins), coiffure, esthétique, fleuristerie, vente, gestion, qualité sécurité et environnement
Campus de Digne-les-Bains <i>Centre de formation René Villeneuve</i>	Boucherie, boulangerie, pâtisserie et restauration, maçon, électricien, carreleur-mosaïste, installateur sanitaire, installateur thermique, peintre – applicateur de revêtement, monteur en installation de génie climatique, maintenance et réparation automobile, coiffure, esthétique et petite enfance, comptabilité, gestion et vente
Campus de Gap <i>Institut des métiers des Hautes-Alpes</i>	Boucherie, pâtisserie, employé traiteur et restauration, maçon, peintre - applicateur de revêtement, installateur sanitaire, menuiserie, maintenance et réparation automobile, motocycle et aéronautique, coiffure et vente
Campus de La-Seyne-sur-Mer <i>CFA régional des métiers et de l'artisanat de La Seyne-sur-Mer</i>	Maintenance et réparation (nautisme et automobile), vente (nautisme), coiffure et esthétique
Campus de La Valette <i>CFA régional des métiers et de l'artisanat de La Valette</i>	Accueil, commerce et vente, comptabilité et gestion
Campus de Saint-Maximin <i>CFA régional des métiers et de l'artisanat de Saint-Maximin</i>	Boucherie, pâtisserie, hôtellerie et restauration, maintenance et réparation (automobile), coiffure et vente
Campus des Arcs <i>CFA régional des métiers et de l'artisanat des Arcs</i>	Boucherie, boulangerie, pâtisserie et restauration, maintenance et réparation (automobile et motocycle), coiffure, fleuristerie et petite enfance, gestion et vente
Campus du Beausset <i>CFA régional des métiers et de l'artisanat du Beausset</i>	Boucherie, charcuterie-traiteur, boulangerie, pâtisserie, hôtellerie et restauration, coiffure, prothèse dentaire

Sur le terrain, ils en pensent quoi ?

Des opérations régionales déjà probantes

Depuis 1992, le Conseil régional PACA, la CRMA PACA et le réseau des CMA départementales travaillent de concert pour soutenir les entreprises artisanales grâce à des opérations collectives spécialement conçues : la gamme ORFEA (Opérations Régionales en Faveur des Entreprises Artisanales). Au programme : formations collectives, accompagnement personnalisé par un consultant expert, suivi par les agents des CMA et, dans la plupart des cas, obtention de subventions d'investissement ou de fonctionnement de la part du Conseil régional. Cette opération démontre que l'échelle régionale permet de développer des prestations plus nombreuses et plus pertinentes.

* Des artisans très satisfaits

Après une première étude en 2008 pour mesurer la satisfaction et les impacts économiques de ces opérations, le Conseil régional a conduit une nouvelle étude d'impacts en 2013. Selon cette dernière, les taux de satisfaction des artisans sont supérieurs à 90 % vis-à-vis de l'accompagnement par les CMA, de l'accès aux financements et des apports pédagogiques. Les impacts ressentis sont des améliorations importantes des conditions de travail et de l'efficacité de l'organisation.

* Effet levier de l'opération collective :

7,5 € de cofinancement obtenus pour 1 € de subvention régionale

Les artisans témoignent également d'un véritable effet levier multiplicateur de l'opération collective, aussi bien en termes de politique d'investissement que de formation. Ainsi, sur la période 2008 - 2012, et en dépit d'un contexte de crise, chaque euro de subvention du Conseil régional PACA a permis en moyenne de mobiliser près de 7,5 € de cofinancements publics et privés (Conseil général, fonds européens, banques, etc.), sans compter l'apport de l'artisan lui-même.

Ces résultats réaffirment la pertinence d'une politique régionale d'accompagnement de proximité des entreprises. A travers la régionalisation, la CMAR ambitionne de pouvoir offrir encore davantage de prestations de cet ordre.



Trois questions à André Bendano, Président de la Chambre de Région PACA et de sa Délégation Bouches-du-Rhône

1- La réglementation n'oblige pas à se regrouper en CMAR, pourquoi avez-vous choisi de pousser si loin la régionalisation en PACA ?

« Nous allons dans le sens de l'Histoire... Avec l'abandon de la clause de compétences générales et le renforcement des régions, celles-ci auront un rôle incontestable de chef de file avec la nécessité d'établir un schéma régional de Développement économique comme il en existe déjà un en matière d'apprentissage. Il est impératif pour cela que nous, les institutions qui représentons le monde économique, nous soyons au rendez-vous en étant cohérents, unis et solidaires au plan régional et en étant porteurs d'innovation et de créativité dans nos entreprises et dans nos institutions. »



2- Mettre en place un tel chantier de changement doit être très laborieux, comment êtes-vous parvenus à ce consensus entre les élus ?

« N'ayons pas peur des mots. Je suis entouré de Présidents de Délégation et, plus globalement d'élus, visionnaires. Ils ont mis de côté leurs appréhensions au changement pour s'engager dans cette formidable aventure collective. Notre réussite tient certainement dans la constitution d'une véritable équipe. Je vais prendre la métaphore d'un sport central dans notre région, comme l'est le département du Var auquel il est si cher : le rugby. Notre réussite, nous la devons à notre esprit d'équipe, à notre ambition pour l'artisanat, à notre engagement à le faire réussir, à notre conviction qu'il mérite une place plus grande dans l'économie et les politiques publiques. Nous avons créé un maul. Et la finalité du maul est simple : on s'agglutine pour être plus fort, pour avancer, pour gagner ! »

3- Quels sont les facteurs de réussite de cette régionalisation ?

« Je crois que c'est la solidarité qui a fait notre force. Dès le départ, nous avons prouvé par les actes, nous avons donné des gages de solidarité financière à ceux qui en avaient besoin. Dès le départ, nous avons développé des projets ambitieux sur tout le territoire, sur tous les territoires. J'ajouterais que nous travaillons dans un réel esprit de co-construction : tout le monde est à égalité dans notre réseau. Quelle que soit sa taille, chaque Chambre a le même poids et le même nombre de représentants au Bureau. Enfin, nous avons accordé une attention toute particulière à notre personnel, en leur garantissant qu'il n'y aurait ni licenciements, ni mutations forcées liées à la régionalisation, et en lançant un programme d'envergure pour la valorisation de leurs savoir-faire. Tout cela a concouru à ce que chacun voit les avantages du nouvel ensemble et le nouvel élan qu'il nous donnerait. »

Témoignages des Présidents des quatre autres Délégations

Jacques Montano, Président de la Délégation du Var

« L'apprentissage est une religion pour l'artisanat. Beaucoup d'entre nous ont commencé en étant apprentis. L'apprentissage constitue à la fois un moyen pour les entreprises de se développer et une obligation morale de rendre ce que l'on a reçu en permettant aux jeunes de s'insérer durablement dans la vie professionnelle. Il est plus que jamais une voie d'avenir, avec des taux d'intégration dans la vie active de l'ordre de 85 %. Grâce à notre Université régionale des métiers et de l'artisanat, qui forme un apprenti sur cinq en région PACA, nous allons pouvoir bâtir une offre de formation en parfaite adéquation avec les besoins des entreprises et des territoires. Ce qui revient à nous battre pour l'avenir des jeunes. C'est une belle cause, non ? »



Thierry Aubert, Président de la Délégation de Vaucluse



« Depuis 2010, nous avons recentré nos services aux artisans pour les aider et les accompagner en pleine crise économique. Au-delà des actions économiques, nous avons en Vaucluse lancé l'idée de soutenir l'activité en même temps que l'économie de proximité à travers une campagne de communication grand public. La force de la régionalisation et la mise en commun de nos idées et compétences ont permis d'œuvrer régionalement à une grande campagne sous le slogan « consommez local, consommez artisanal ». Cette opération sera reconduite en fin d'année 2015 pour une troisième vague démontrant qu'il est important pour les professionnels de bénéficier du soutien que peut et doit apporter notre réseau rassemblé autour d'un beau projet. »

Simon Caparros, Président de la Délégation des Alpes de Haute Provence

« La Chambre de Région est la somme de ce tout ce que nous sommes, en plus grand. Notre force collective va nous permettre de faire un saut quantitatif dans le nombre d'entreprises accompagnées pour une impulsion sur le secteur dans son ensemble. Grâce à elle, notre voix portera aussi plus fort vis-à-vis des grands interlocuteurs et partenaires publics ou privés. Depuis quelques temps, nous constatons déjà la force de notre discours unique sur des dossiers d'envergure comme l'apprentissage ou l'aménagement du territoire. Ensemble, nous sommes une structure avec laquelle on ne peut pas ne pas compter. Forts de tout cela, nous allons faire gagner l'artisanat ! »



Jean-Pierre Gaulard, Président de la Délégation des Hautes Alpes



« Aussi paradoxal que cela puisse paraître, notre stratégie régionale nous a permis d'être encore plus proches de nos ressortissants. On va sur le terrain, on est à l'écoute de leurs besoins, on construit une offre de services et de formations pour leur répondre de façon souple et personnalisée. La solidarité a pu jouer pour les territoires disposant de moins de moyens au grand bénéfice de nos ressortissants, le tout dans un contexte de rationalisation des dépenses publiques. Et ensemble, nous recherchons des financements pour offrir des réponses plus performantes, des moyens plus innovants. Bref, nous nous professionnalisons tout en conservant au centre de toutes nos préoccupations les artisans et notre volonté de les servir avec conviction et efficacité. »

Missions

La Chambre des métiers et de l'artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la représentation et le développement des métiers et de l'artisanat au plan régional, tandis que les délégations départementales garantissent des actions de proximité aux entreprises et assurent la liaison avec les acteurs locaux. Elle organise également l'apprentissage au travers de l'**Université régionale des métiers et de l'artisanat** (URMA).

Ses grands champs d'activités sont :

- **Services** : développer une offre globale de services en adéquation avec les besoins actuels et futurs des entreprises du territoire, afin d'améliorer leur performances et leur rentabilité, d'élargir leurs débouchés (national et export) et, *in fine*, de contribuer à l'expansion économique du secteur.
- **Formation continue** : dans le même objectif, favoriser le développement de la formation professionnelle continue des chefs d'entreprises et des salariés.
- **Apprentissage et formation métiers** : organiser l'apprentissage et développer, via l'Université régionale des métiers et de l'artisanat, une offre de formation aux métiers pertinente par rapport aux spécificités des entreprises et des territoires.
- **Institutionnel** : se faire le porte-parole des artisans auprès des instances régionales, de leur rôle économique et de leurs besoins et assurer la promotion de l'artisanat.
- **Prospective** : promouvoir, grâce à une veille permanente et aux études menées sur le secteur, un développement équilibré du tissu économique artisanal.
- **Consultation** : émettre des vœux ou des avis sur toute question relative à l'artisanat, au développement économique, à la formation professionnelle et à l'aménagement du territoire.
- **Coordination** : définir les orientations et coordonner l'action des délégations et de la chambre rattachée.

Quant aux **Délégations départementales**, leurs missions les amènent à agir à plusieurs niveaux :

- **Administratif** : tenir le répertoire des métiers, gérer les Centres de Formalités des Entreprises et accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches.
- **Services** : développer et assurer l'offre globale de services de proximité aux chefs d'entreprises.
- **Institutionnel** : assurer la promotion de l'artisanat et de ses entreprises sur l'ensemble de leurs territoires et auprès des acteurs locaux.

Gouvernance

* Le bureau régional

Le bureau de la CMAR se compose de dix-huit membres (trois élus pour chacun des cinq territoires et trois élus pour la Chambre rattachée des Alpes-Maritimes), dont :

- un Président : **André BENDANO**
- quatre Vice-présidents : **Jacques MONTANO, Simon CAPARROS, Thierry AUBERT et Jean-Louis CLÉMENT**
- un Trésorier : **Jean-Pierre GAULARD**

Composition et profil des membres du bureau :

Nom	Département	Profession
ANGLES Alain	05	Fabricant plats cuisinés
AUBERT Thierry	84	Electricien Président de la Délégation Vaucluse
BENDANO André	13	Coiffeur Président de la Délégation Bouches-du-Rhône
CAPARROS Simon	04	Electricien Président de la Délégation Alpes de Haute-Provence
CLEMENT Jean-Louis	04	Boulangier
COISSIEUX Valérie	84	Coiffeur
FEVRIER Lionel	06	Boulangier pâtissier
FLORENZANO Christiane	04	Taxi
GALVEZ Jean-Pierre	06	Coiffeur Président de la Chambre rattachée des Alpes-Maritimes
GAULARD Jean-Pierre	05	Coiffeur Président de la Délégation Hautes- Alpes
JEFFROY Francis	83	Prothésiste dentaire
LAMORTE Dominique	05	Fabrication de pâtisserie
MAZETTE Yannick	84	Pâtissier
MONTANO Jacques	83	Maçon Président de la Délégation Var
MOZZATTI Albert	06	Plombier
PELLATI Gérard	83	Boulangier
ROMAN Stanis	13	Pizzaïolo
VENAUT Marc	13	Electricien

Dans chaque Délégation, un Conseil départemental est instauré. Il se consacre essentiellement parfaitement besoins des artisans et aux spécificités des territoires et disposent de toute latitude pour créer des groupes de travail temporaires, pour étudier les sujets d'actualité ou conjoncturels. Cette nouvelle gouvernance a été pensée pour donner aux élus deux nouveaux espaces d'expression sur deux domaines qu'ils maîtrisent bien : leur territoire et leur métier.

* Les Commissions d'élus

Afin de traiter des grandes orientations de la CMAR PACA, les élus travaillent au sein de Commissions :

- **Commission du développement économique et territorial** : chargée des questions relatives à l'accompagnement et au développement des entreprises et à l'aménagement du territoire ;
- **Commission de la formation professionnelle** : chargée de l'étude de toutes les questions relatives à l'organisation de la formation initiale, en apprentissage notamment, et de la formation continue ;
- **Commission des finances** : chargée de l'examen des projets de documents comptables et financiers ;
- **Commission communication** : chargée d'examiner et de donner un avis sur les sujets liés à la communication et aux manifestations relatives à la CMAR et aux délégations territoriales fusionnées ;
- **Commission des marchés publics** : chargée d'examiner et de donner un avis sur les offres des entreprises ;
- **Commission des affaires générales** : chargée de l'étude des questions relatives au fonctionnement et à l'organisation de l'établissement, ainsi que des questions ne relevant pas des autres commissions ;
- **Commission de prévention des conflits d'intérêts** : chargée d'examiner et de donner un avis sur toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts entre l'établissement et l'un de ses membres, notamment lors de la passation de marchés publics.

Organisation

Réunis en Bureau, les élus de la CMAR PACA ont choisi comme Secrétaire général, Directeur des services, **Patricia Conil**, qui pilote depuis ses origines le processus de régionalisation en PACA. « *Unir nos forces, nos compétences, nos énergies pour l'artisanat, voilà une magnifique feuille de route... Ensemble, nous réussirons parce que nous avons anticipé ce changement et parce que nous allons œuvrer avec professionnalisme, conviction et respect de tous* », déclare Patricia Conil.

Pour gérer et développer la nouvelle structure, Patricia Conil s'appuiera sur

- des **Directions territoriales**, afin que l'ensemble des territoires soient représentés et pris en compte dans la stratégie régionale ;
- une **Direction de l'Apprentissage et de la Formation métiers** intégralement régionalisée, pour développer des parcours de formation adaptés à l'échelle de la région ;
- une **Direction de l'ingénierie de l'offre**, pour faire évoluer en permanence offre de services de la CMAR et de l'URMA en fonction de leurs différents publics ;
- des **Directions support (Ressources, Juridique, RH, Communication)**.

Pour la seconder, Jean-François Collombier, Aymeric Deglaire et Yann Morante, occuperont une place stratégique à la tête de directions régionales.

Les artisans en PACA : première entreprise de PACA



l'Artisanat
Première entreprise de France

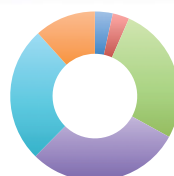
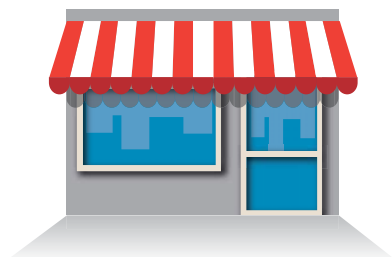
**Premier acteur économique en France
et en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

France

Provence-Alpes-Côte d'Azur

NOMBRE D'ENTREPRISES

L'artisanat compte
+ de 1 million¹
d'entreprises en France



+ de 132 000¹
entreprises en
Provence-Alpes-Côte
d'Azur

3,4 % Alpes de Haute-Provence
3,2 % Hautes Alpes
26,4 % Alpes-Maritimes
29,4 % Bouches-du-Rhône
25,9 % Var
11,7 % Vaucluse

ACTIFS

(CHEFS D'ENTREPRISE, CONJOINTS COLLABORATEURS, SALARIÉS, APPRENTIS)

L'artisanat représente
3 millions¹
d'actifs partout en France

285 000¹
d'actifs
en Provence-Alpes-Côte d'Azur



CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL DE L'ARTISANAT

300 milliards €²
dans l'hexagone



25 milliards €²
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

CRÉATION D'ENTREPRISES

On compte
+ de **170 000 créations**¹
d'entreprises artisanales par an
dans l'hexagone



Et
16 000 créations¹
d'entreprises
en Provence-Alpes-Côte d'Azur



**Terre de vocations et d'entrepreneuriat
au service de l'humain**

L'APPRENTISSAGE



200 000 apprentis⁴
sont formés chaque année
par les entreprises artisanales
dans l'hexagone

80 % d'entre eux
ont un emploi
à l'issue de leur formation

31 000 apprentis
sont formés chaque année en
Provence-Alpes-Côte d'Azur

29 % 6 000 sur les campus de l'URMA
58 % sont des hommes
42 % sont des femmes
47 % ont 18-20 ans
32 % moins de 18 ans
21 % plus de 21 ans

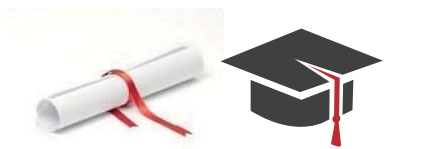


14 000 apprentis sont
formés dans une entreprise artisanale
(42 % des apprentis de la région)



Avec **250 métiers** déclinés³
en **514 spécialisations**, qui allient savoir-faire
traditionnel et technologies de pointe, l'Artisanat représente
un potentiel de réalisation professionnel large

L'APPRENTISSAGE (SUITE)



+ de **600 formations**²,
allant du CAP au titre d'ingénieur
en passant par des BTS à des DUT



1 jeune sur **2**⁵
est attiré par l'artisanat



50 % des diplômés de l'artisanat deviennent leur propre patron³
dans les **10 ans** qui suivent leur entrée dans la vie active



Des acteurs de confiance alliant diversité et proximité

L'artisanat de Paca couvre un spectre
de secteurs d'activités diversifiées



43,8 % Dans le bâtiment⁷



31 % Dans les services⁷



13,7 % Dans la production⁷



11,5 % Dans l'alimentation⁷

Les artisans sont présents
sur tout le territoire régional



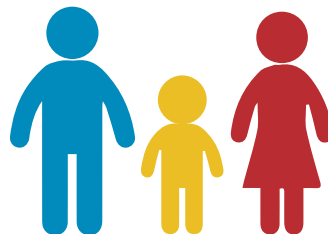
12,6 %⁷
dans des communes rurales
(**moins de 3 000 habitants**)



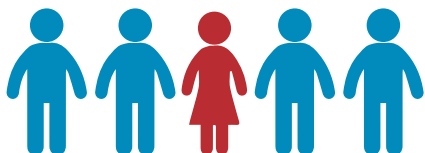
87,4 %⁷
dans des communes urbaines



95 % des français⁵
ont une bonne image de l'artisanat



81 % conseilleraient⁵
à leurs enfants de devenir artisan



1 artisan sur **5**²
est une femme

Les entreprises artisanales¹
sont au fondement de l'économie locale :
elles emploient, dans leur majorité

– de 10 salariés

Près de **90 %**
des entreprises artisanales
ont **5 salariés** ou moins



**L'artisanat, un modèle attractif en France,
en Europe et dans le monde**



En Europe, **98 %** des entreprises⁴
sont à caractère artisanal
ou ont moins de **20** salariés



L'artisanat génère¹
+ de **13 milliards €**
par an à l'export



30 % des exportateurs français⁶
sont des entreprises artisanales



66 % des entreprises artisanales⁶
exportatrices détiennent
un savoir-faire rare et délivrent
des prestations sur-mesure



Dans **2 ventes sur 3**,⁶
c'est la « **marque France** »
qui est à l'origine de la commande
directe du client étranger
vers l'entreprise artisanale



En **PACA**, « consommez local,
consommez artisanal »
avec la Chambre de métiers
et les artisans !

1/ Source : DGCI, 2013

2/ Source : INSEE, 2011

3/ Source : APCMA, 2011

4/ Source : APCMA, 2013

5/ Source : IFOP, 2007

6/ Source : ISM, 2012

7/ Source : CMAR PACA, 2015

Informations pratiques

Contacts CMAR



87 boulevard Périer - 13008 MARSEILLE

Directrice de la communication

Marge Vandendries

Tél. : 04 91 32 24 76 / 06 71 84 48 39 - m.vandendries@crma-paca.fr

Chargé des relations presse

Michaël Videment

Tél. : 04 90 80 65 43 / 06 61 43 28 12 - m.videment@crma-paca.fr

Suivez-nous sur Facebook et Twitter



@CMAR_PACA

Contacts presse



Spark Relations

Aurore SUN - 06 19 80 42 67 - a.sun@sparkrelations.com

Isaline OLLIVIER - 06 82 96 34 52 - i.ollivier@sparkrelations.com

